

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BSV CASSIS n° 3 du 20 avril 2018



## Relevé des stades

NB secteurs tardifs : F1 ou presque

NB secteurs précoces : entre F1 et F2

BD, RN, AND : F2

Les conditions météo permettent de rapides successions des stades et développements des ravageurs, d'où ce bulletin à 7 jours du précédent.

## Chenilles

Des observations précises ont été faites hier et avant-hier, dans les parcelles du réseau, afin de vous informer au mieux de la situation en cette période de risque élevé. Cependant, chaque parcelle n'est pas auscultée aux quatre coins. Chacun doit contrôler ses parcelles dans plusieurs endroits, en commençant par ceux historiquement attaqués, les bordures de bois et de haies, ainsi que les creux topographiques.

Plaine de Saône et secteur de Beaune : pas de chenilles observées.

Sud et Nord de Dijon : des cheimatobies et des pyrales présentent en bordures de bois, à un taux variable de faible à très faible.

Haute vallée de l'Ouche : présence significative de cheimatobies dans un endroit sensible d'une parcelle (20 % des rameaux avec au moins une chenille).

Sombernonais : une parcelle très attaquée et non traitée ces 2 dernières années, infestée à un taux vertigineux de 90 % des rameaux avec 1 à 2 cheimatobies.

Bien souvent, ce sont les signes de présence qui sont visibles (sans forcément voir la chenille lorsqu'elle est encore petite) : déjections à la base de l'inflorescence, boutons maintenus resserrés par des fils de soie, boutons ou fleurs percés.

Les chenilles observées étaient encore de petite taille (environ 1 cm). C'est à ce stade qu'elles sont les plus voraces. Elles peuvent endommager plusieurs inflorescences au cours de leur croissance.

Il n'y a pas de seuil de nuisibilité de déterminé. Le préjudice dépend bien sûr du nombre d'inflorescences infestées, mais aussi de la généralité ou non de l'attaque dans la parcelle et du potentiel floral (le pourcentage de perte est moins élevé si les fleurs sont nombreuses).



Jeune chenille de cheimantobie (ou phalène hiemale) installée dans une inflorescence.

Sont également visibles des excréments à la base de l'inflorescence, ainsi qu'un bouton percé, à gauche de la tige.

### Pucerons

Quelques débuts de colonies de pucerons verts observés, en vallée de Saône notamment. Des coccinelles adultes sont également présentes et contribueront à réguler les attaques.



### Cécidomyes

Quelques jeunes larves observées dans une situation sensible. La 1<sup>ère</sup> génération a donc débuté. Les températures élevées vont provoquer une succession rapide des stades larvaires. Cette génération qui s'étale habituellement sur plus ou moins 3 semaines pourra très bien, cette année, être présente pendant moins de deux semaines.

Les parcelles à risque sont celles en repousse après broyage.

Les dégâts sont généralement acceptables à la 1<sup>ère</sup> génération, ils le seront davantage avec la 2<sup>ème</sup> puis la 3<sup>ème</sup>.

C'est à partir du taux de pousses infestées, puis nécrosées par la 1<sup>ère</sup> génération, que peut être alors estimé la nuisibilité à attendre de la seconde.

## Anthracnose

Pas de nouvelles projections mesurées suite aux petites pluies du 14 avril.

Le feuillage est très sain dans pratiquement toutes les parcelles observées, et de nouvelles contaminations ne sont pas à craindre tant que perdure une météo sans journée pluvieuse.

En parcelles sensibles, des symptômes peuvent être présents sur la petite feuille qui accompagne les inflorescences sur les pousses d'un an.

Ils correspondent très probablement aux importantes projections des premiers jours pluvieux d'avril, qui ont pu contaminer la 1<sup>ère</sup> feuille dépliée dans des parcelles à débourrement précoce. Mais à ce stade, l'application d'un fongicide sur une cible à peine présente n'aurait pas été efficace.



Symptômes d'anthracnose sur la 1<sup>ère</sup> feuille émise d'un bourgeon floral.

L'attaque en périphérie du limbe laisse penser que sa contamination s'est faite avant même le déploiement total.

## Oïdium

Pas de symptômes pour le moment. Ils peuvent apparaître fin floraison dans les parcelles les plus sensibles. La mi-floraison est un stade repère de début de risque pour ces situations.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement